

Pessoux et la Démythification

Des éoliennes plutôt que du nucléaire, expliquait une lectrice de Pessoux.

Alternative non réaliste, répond Vent de Raison

Dans *Vers l'Avenir* du 2 janvier dernier, une habitante de Pessoux estimait, en rapport avec les éoliennes de Pessoux, que « *il serait temps d'essayer de sauver la planète au lieu de tergiverser sur le paysage* ».

Cette assertion appelle deux remarques.

La première est que le paysage ne nous appartient pas et que sa conservation n'est pas qu'un élan nostalgique, mais bel et bien une obligation légale consacrée par la Convention de Florence et notre propre Code Wallon de l'Aménagement du Territoire.

Seconde remarque : l'analyse du contexte de l'article permet de supposer que l'éolien serait capable de sauver la planète. Ce mythe a la vie dure.

Une publication relativement récente de la Politique Scientifique Fédérale (CP/XX/802), souligne que « *la valeur économique et écologique des éoliennes ne peut être quantifiée par leur seule production énergétique, mais bien par la quantité de moyens de génération classique qu'elles sont capables de remplacer* ».

Cette étude permet précisément d'évaluer ce taux de substituabilité. En 2012 (bilan Kyoto), l'ensemble des éoliennes belges (500MW) permettra de se substituer à 90MW de génération classique. Notre habitante de Pessoux pourra alors vérifier, que pour remplacer les 5,8GW de nucléaire il faudra $5800 \times 500/90 = 32.222$ MW éolien ce qui représente plus de **16000 éoliennes** de 2MW.

Où voulez-vous mettre cette masse d'engins inutiles et polluants dans un petit pays densément peuplé comme le nôtre ?

Polluants ? Oui, parfaitement. La fortement médiatisée thèse doctorale de J.Soens (décembre 2005) démontre qu'à partir d'un potentiel éolien de 700MW, le bilan de CO2 économisé par les éoliennes devient négatif.

Une autre étude qui tient compte de la dynamique de régulation par le thermique (pénalité de taux d'échauffement) et des impératifs de la gestion du réseau de distribution, montre que seul l'offshore a une contribution positive à la réduction des gaz à effet de serre. Notre devise : « mettez-les en mer » est donc parfaitement justifiée ».

VentdeRaison n'est ni pro nucléaire ni anti éolien, et que nous avons pu faire la démonstration que nos obligations internationales 2020 en matière de renouvelable peuvent être rencontrées sans continuer à développer l'*onshore*. Le dernier rapport Eurostat de décembre 2008 indique que la production d'énergie renouvelable belge est composée à raison de 93% de biomasse, grande richesse de la Wallonie et autrement plus respectueuse de notre environnement que l'éolien. Et terminons notre rappel par cette prise de position remarquable de l'Académie (française) des Technologies¹ : « *Il semble donc infondé d'affirmer que l'éolien est une voie prometteuse pour diminuer les émissions de CO2 en France. Cet avis semble d'ailleurs partagé par le Japon qui vient de lancer en mars 2008 un vaste programme de réduction des émissions de CO2 « Cool Earth-Innovative Energy Technology Program » comportant 21 axes d'action parmi lesquels l'éolien ne figure pas.* »

On comprend que l'habitante de Pessoux souhaite participer à la souscription de l'éolienne citoyenne, compte tenu du taux bénéficiaire exorbitant qu'offre l'éolien industriel grâce aux certificats verts payés par tous les citoyens. Mais déguiser cette opération purement capitaliste en une opération qui va sauver la planète, c'est plus qu'un mythe, c'est de l'intox.

guido van velthoven
ingénieur civil en gestion industrielle
président de VentdeRaison / Gesves



Selon notre lecteur, il faudrait construire plus de 16 000 éoliennes
En Belgique pour espérer remplacer le nucléaire. Où les mettre ?

¹ http://www.academie-technologies.fr/fileadmin/templates/PDF/10_questions/eolien.pdf